Direction Générale des Finances Publiques 22 Réforme de la fiscalité directe locale Vous trouverez en annexe 9, le courrier de Monsieur Christian LE BUHAN, Directeur Départemental des Finances Publiques des Côtes d'Armor, et sa fiche synthétique, relatifs à la « Réforme de la fiscalité locale – Évaluations chiffrées du dispositif de compensation financière des communes ».			